



LE CABINET ANTARIUS AVOCATS
VOUS PROPOSE
LES **P**ETITS **D**ÉJEUNERS **A**NTARIUS*

LE **V**ENDREDI **12** JANVIER 2018
DE 8H30 À 10H00
A L'ORANGERIE DU 61
61 BOULEVARD FOCH 49000 ANGERS

UN TEMPS DE FORMATION INTERACTIF AU COURS
DUQUEL VOUS AUREZ L'OCCASION DE
RENCONTRER D'AUTRES PROFESSIONNELS POUR
PARTAGER VOS EXPÉRIENCES.



LA MEDIATION DANS LES MARCHES PUBLICS

PROGRAMME

Pourquoi la médiation en droit des marchés publics ?
Quelle(s) stratégie(s) face à un conflit ?
La médiation : qu'est-ce que c'est ? quand , pourquoi
et pour quoi y recourir ?
Quel rôle confier à mon avocat en médiation ?

OBJECTIFS

Connaître la médiation, savoir quand et pourquoi y
recourir
Anticiper le recours à la médiation en maîtrisant les
enjeux
Proposer efficacement un processus de médiation
Connaître le cadre et les principes de la médiation
Préparer le processus de médiation avec son avocat

PUBLIC Maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, constructeurs, juristes
ou non juristes

DUREE 1h30 à 2 heures

COUT gratuit

* Les formations proposées par le cabinet ANTARIUS AVOCATS vous permettent de valider des heures de formation professionnelle.

Pour nous permettre d'organiser au mieux cette formation, nous vous remercions de confirmer votre présence par email à l'adresse : contact@antarius-avocats.com